Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE
LA JUSTICE

PROCÈS-VERBAL

des opérations de tirage au sort prévues par l'arrêté du 24 janvier 2017 fixant les modalités des opérations de tirage au sort prévues à l'article 53 du décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 relatif à la formation professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux fonctions de notaire

---

Séance du 03 avril 2019

Tirage au sort pour la zone n° 2306 – Le Havre

Le 03 Avril 2019, dans les locaux du ministère de la justice, sis 13 Place Vendôme – 75001 Paris, se sont déroulées, pour la zone n° 2306 – Le Havre, les opérations de tirage au sort prévues par l'arrêté du 24 janvier 2017 fixant les modalités des opérations de tirage au sort prévues à l'article 53 du décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 relatif à la formation professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux fonctions de notaire.

Etaient présents lors des opérations de tirage au sort mentionnées au chapitre IV de l'arrêté susmentionné :

- M. Grégory DUGUÉ, rédacteur, premier secrétaire ;
- M. Thibaud BEDEL, rédacteur, second secrétaire ;
- Mme Olivia PINGRET, rapporteure de l'Autorité de la concurrence ;
- Mme Véronique TRIBOUILLOIS, représentante du Conseil supérieur du notariat ;
- Mme Marie WALAZYC, magistrate judiciaire en poste au ministère de la justice à la Direction des Affaires Civiles et du Sceau.

TB GD OP MW

La séance a débuté le 03 Avril 2019 à ..10.. heures ..41..

*

* *

Pour la zone considérée :

Le premier secrétaire de séance a compté ……23…… bulletins.

Le second secrétaire de séance a compté :

- ……34…… demandes de création d'offices enregistrées.
- ……11…… demandes n'ayant pas donné lieu à constitution d'un bulletin, se répartissant ainsi :
  - ……0…… demandes surnuméraires ;
  - ……11…… demandes ayant fait l'objet d'une renonciation ;
  - ……0…… demandes caduques.

Il a été constaté que le nombre de bulletins correspond / ~~ne correspond pas~~[1] au nombre de demandes enregistrées auquel a été soustrait celui des demandes n'ayant pas donné lieu à la constitution d'un bulletin.

(*en cas de non-concordance, il est indiqué les vérifications auxquelles il a été procédé. Si l'anomalie persiste, il est indiqué les conséquences qui en ont été tirées*).

[1] Rayer la mention inutile.

TB GD OP MW

Les opérations de tirage au sort prévues au chapitre IV de l'arrêté susmentionné se sont déroulées comme suit :

(*les opérations sont décrites en précisant le nom des personnes y ayant procédé. En cas d'anomalie constatée, il est indiqué les vérifications effectuées la conclusion tirée quant à la validité des opérations déjà réalisées et, le cas échéant, la nécessité de les réitérer).*

Les personnes susmentionnées ont procédé / ~~n'ont pas procédé~~ aux opérations de tirage au sort conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 janvier 2017.

TB GD OP MW

Les demandes ayant donné lieu à la constitution d'un bulletin ont été classées comme indiqué dans le tableau ci-dessous[2] :

N° de zone	N° de demande	Horodatage	Classement après tirage au sort
2306	00050877	01/02/2019 14:00:34.671447	12
2306	00051890	01/02/2019 14:01:28.270760	1
2306	00052536	01/02/2019 14:02:06.553138	4
2306	00054521	01/02/2019 14:04:34.902082	6
2306	00055639	01/02/2019 14:06:35.366787	9
2306	00056120	01/02/2019 14:07:44.211316	3
2306	00056201	01/02/2019 14:07:53.399914	18
2306	00056618	01/02/2019 14:08:55.046349	14
2306	00057206	01/02/2019 14:10:36.484997	23
2306	00059202	01/02/2019 14:18:38.528872	13
2306	00059791	01/02/2019 14:22:03.694473	11
2306	00060169	01/02/2019 14:24:42.611311	10
2306	00060170	01/02/2019 14:24:43.919250	7
2306	00062529	01/02/2019 14:55:46.647519	5
2306	00063264	01/02/2019 15:12:50.103049	20
2306	00064033	01/02/2019 15:30:20.026448	2
2306	00065732	01/02/2019 16:44:17.475336	21
2306	00066889	01/02/2019 17:54:13.193914	19
2306	00069227	01/02/2019 20:24:55.600960	16
2306	00070045	01/02/2019 21:33:01.554316	15
2306	00071299	02/02/2019 00:36:46.184273	22

[2] Les trois premières colonnes du tableau sont pré-remplies avant le tirage au sort à partir de l'extraction de la liste mentionnée au V de l'article 6 de l'arrêté susmentionné à partir de laquelle les bulletins ont été constitués.

TB 60 80 MW

2306	00071523	02/02/2019 02:44:49.561391	8
2306	00071864	02/02/2019 07:33:08.219532	17

A l'issue du tirage au sort, il a été procédé aux opérations de vérification prévues à l'article 15 de l'arrêté susmentionné.

(il est fait mention du résultat de ces vérifications. En cas de non concordance entre les classements inscrits sur le procès-verbal et sur le tableau de vérification, il est procédé conformément aux dispositions de l'article 15 de l'arrêté susmentionné).

Concordance vérifiée

Observations complémentaires :

(il sera fait mention, notamment, des éventuelles interruptions de séance et de la personne à laquelle la clé du local a été remise en application de l'article 17 de l'arrêté susmentionné)

néant

La séance a été levée le 03 avril 2019 à ..10. heures ..50 .

*

* *

Le présent procès-verbal sera publié sur le portail du ministère de la justice dédié aux officiers publics ou ministériels.

TB CO OP MW

Paris, le .....03 Avril 2019

Le premier secrétaire

Le second secrétaire

Le rapporteur de l'Autorité

de la concurrence

Le représentant du Conseil

supérieur du notariat

Le magistrat

Zone 2306 - Le Havre

Liste des demandes ayant fait l'objet d'une renonciation

Date de dépôt	Numéro demande	Date de la renonciation	Zone
01/02/2019 à 14:01:37.754754	52042	13 mars 2019	2306
01/02/2019 à 14:14:04.004442	58259	21 mars 2019	2306
01/02/2019 à 14:25:02.516386	60210	26 mars 2019	2306
01/02/2019 à 14:52:12.772897	62353	26 mars 2019	2306
01/02/2019 à 15:08:43.994786	63106	26 mars 2019	2306
01/02/2019 à 16:27:07.733616	65455	8 février 2019	2306
01/02/2019 à 18:57:12.209872	67742	13 février 2019	2306
01/02/2019 à 19:21:43.279130	68178	13 février 2019	2306
01/02/2019 à 20:01:40.351089	68797	27 mars 2019	2306
01/02/2019 à 20:47:28.650863	69504	31 mars 2019	2306
02/02/2019 à 13:55:35.341204	74092	31 mars 2019	2306

Le chef du bureau des officiers ministériels et de la déontologie

Eric MARTIN-HERSENT

- 2 AVR. 2019

Zone 2306 - Le Havre

Liste des demandes caduques article 51 et 52 du décret n°73-609

Date de Dépôt	Numéro demande	Zone	Motif
Etat néant			

Le chef du bureau des officiers ministériels et de la déontologie

Eric MARTIN-HERSENT

– 2 AVR. 2019

Zone 2306 - Le Havre
Liste des demandes surnuméraires

Date de dépôt	Numéro demande	Zone	Numéro de la première demande horodatée par ce demandeur	Date de dépôt de la première demande horodatée par ce demandeur
Etat néant				

Le chef du bureau des officiers ministériels et de la déontologie

Eric MARTIN-HERSENT

– 2 AVR. 2019